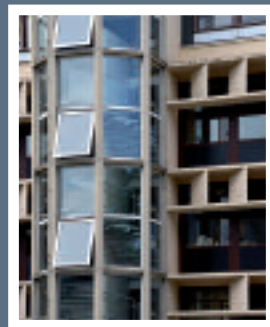


4 - Le bâtiment EDF

Le bâtiment a été construit en 1962 par l'architecte André Wogenscky à la demande d'Électricité de France. Wogenscky a débuté sa carrière dans l'agence de Le Corbusier dont il a été un des très proches collaborateurs de 1945 à 1959. Il crée son propre atelier en 1956 et réalise plusieurs grands projets en France (Maison de la Culture de Grenoble en 1967, Préfecture et Palais de Justice de Nanterre en 1966-1972) et dans le monde.

Le bâtiment est construit sur une structure très simple : un parallélépipède dont toute l'ossature (poutres et poteaux) est en béton. Celle-ci définit quatre niveaux à l'intérieur desquels aucun mur n'est

porteur. L'architecte peut ainsi distribuer sans contrainte les espaces intérieurs. À l'avant des longues façades ont été placées, à chaque niveau, des cellules en béton régulièrement disposées, et orientées afin de servir de brise-soleil. Elles protègent les façades des intempéries et diffusent la lumière à l'intérieur. Rideaux et fermetures deviennent alors inutiles. Ce dispositif se détache sur la surface sombre des allèges des baies et apporte à la façade tant par la façon dont il souligne son horizontalité que par le jeu de pleins et de vides une forte valeur plastique. Martha Pan, sculpteur d'origine hongroise, souvent associée au travail de son époux, a dessiné certains éléments comme les poignées de portes.

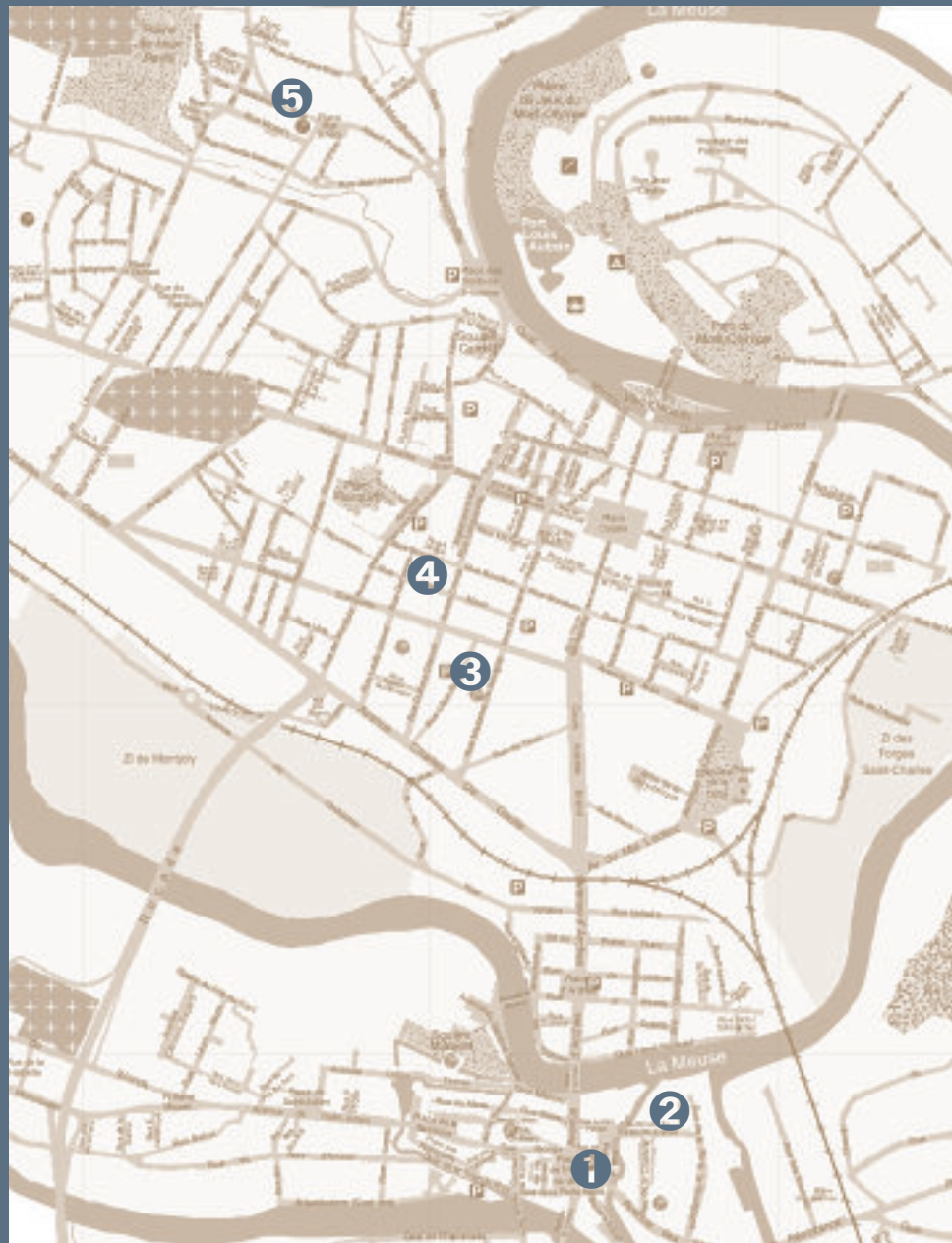


5 - L'église Sainte-Jeanne-d'Arc de la Houillère

C'est à la volonté de l'abbé Jacquart, qui sut réunir les fonds nécessaires, que l'on doit la construction de l'église Sainte-Jeanne-d'Arc dans le quartier ouvrier de la Houillère. La première pierre est posée en 1929 par le cardinal Luçon, archevêque de Reims. L'architecte rouennais Pierre Chirol (1888-1953) a imaginé un grand édifice sur plan centré.

Ce type de plan où nef, chœur, et bras du transept ont même longueur (et où ici, trois façades sont semblables) est peu fréquent dans les églises ardennaises du XX^e siècle ; il a cependant été utilisé dans certains édifices novateurs de l'entre-deux-guerres, comme l'église Saint-Nicaise du Chemin-Vert à Reims, en 1926. La structure est entièrement en béton, habillée de moellons de schiste ardennais. Ainsi dialoguent modernité et tradition. À l'intérieur, l'éclairage est apporté par la tour lanterne portée par de grands arcs interrompus et par les baies à remplage en béton des façades.

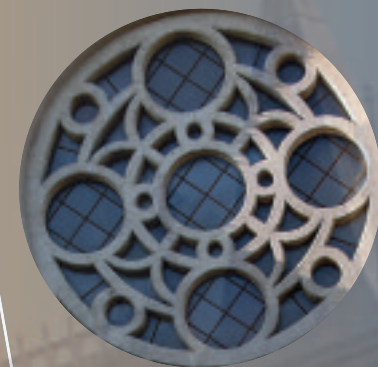
Le vocable rappelle la récente canonisation de Jeanne d'Arc (1920) et l'importance que le culte de la sainte proclamée patronne de France (1922) a joué pendant la première Guerre. Les travaux n'ont toutefois pas été achevés. Les vitraux de couleur n'ont pas été réalisés et le campanile n'a jamais été construit.



- 1 Hôtel de ville de Mézières, architectes Chiffrot et Colle, 1933, édifice public
- 2 Palais de Justice, architectes Dupré et Harmel, 1965, édifice public
- 3 Lycée Sévigné, 16 rue Mme de Sévigné, architecte Faugeron, années 1968-70, édifice public
- 4 Bâtiment EDF, 5 rue Gervaise, architecte Wogenscky, 1962, édifice public
- 5 Église Sainte-Jeanne d'Arc, architecte Chirol, 1931, édifice religieux

Conception et réalisation Ville de Charleville-Mézières - 10/2012 - ne pas jeter sur la voie publique

Labellisation
XX^e siècle
Charleville
Mézières



MINISTÈRE DE LA CULTURE ET DE LA COMMUNICATION



PATRIMOINE DU XX^e SIÈCLE

Label « Patrimoine du XX^e siècle »

Institué par le ministère de la Culture et de la Communication en 1999, le label « Patrimoine XX^e siècle », a pour objectif de sauvegarder et de mettre en valeur les constructions et ensembles urbains majeurs du XX^e siècle construits entre 1900 et 1975. Ce label peut être attribué à des ouvrages d'art, des logements, des édifices publics ou religieux, des usines, des équipements touristiques, sportifs... autant de bâtiments témoins de l'évolution technique, économique et sociale de notre société.

Le label est signalé, sur chacun des édifices, par une plaque distinctive portant la mention « Patrimoine du XX^e siècle ». Au total à Charleville-Mézières cinq édifices ont reçu ce label :

- L'hôtel de ville de Mézières
- Le Palais de Justice
- Le lycée Sévigné
- Le bâtiment EDF
- L'église Sainte-Jeanne d'Arc

La ville propose de vous faire découvrir dans ce fascicule les cinq sites labellisés.

Bonne lecture et bonne promenade !

Claudine Ledoux

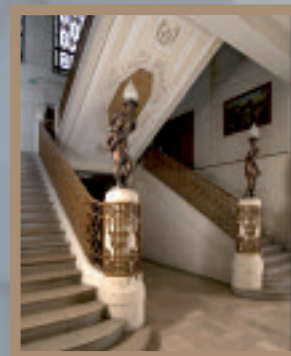
Maire de Charleville-Mézières
Présidente de la Communauté d'Agglomération
Vice-Présidente du Conseil régional



1 - L'hôtel de ville de Mézières

L'hôtel de ville de Mézières, dû aux architectes M.E. Chiffot et R. Colle, fait partie des reconstructions d'après la première Guerre mondiale. La date 1930 est sculptée sur le fronton qui surmonte l'horloge et marque l'achèvement des travaux de maçonnerie. L'inauguration a eu lieu le 16 juillet 1933, par le Président de la République Albert Lebrun. Le bâtiment qui se réfère par ses hautes lucarnes ouvragées et ses clochetons à l'architecture des bâtiments municipaux de la fin du Moyen Âge veut montrer l'importance historique de la cité qui accueille, sur sa façade dominée par la représentation des trois figures de la liberté, de l'égalité et de la fraternité, le nom et les armes des autres grandes villes des Ardennes. Une frise sculptée d'animaux (sous la corniche) et des personnages grotesques (sur les lucarnes) complètent le décor. La figure de Bayard en épi de faitage rappelle la résistance de Mézières au siège de Charles Quint. Le style néo-médiéval de la façade fait place au style Art Déco dans le vestibule d'entrée et la grande cage d'escalier. Pour la façade arrière, moins visible, la pierre de taille a été remplacée par la brique.

Le bâtiment est mis en valeur par la place, sur laquelle a été édifiée, en face de l'hôtel de ville, une construction de même style décorée d'une sculpture représentant la chasse au sanglier.



2 - Le Palais de Justice

C'est le 30 septembre 1965 que le Premier ministre Georges Pompidou vient inaugurer le nouveau Palais de Justice édifié sur les plans de Henri Hamel avec la coordination de Jean-Robert Dupré, gérant des travaux, sur les anciens terrains de la citadelle libérés par l'Armée en 1954. Cette construction achève la réhabilitation de l'ensemble de l'ancien quartier militaire. Les architectes ont volontairement abandonné le vocabulaire néo-classique (colonne et fronton à

l'antique) couramment utilisé au XIX^e siècle pour marquer la puissance judiciaire, au profit d'une architecture, certes majestueuse, mais volontairement dépouillée, lumineuse et ouverte, très comparable à celle d'autres grands édifices publics.

Le bâtiment est mis en valeur par une large esplanade sur emmarchement. Si le style classique est encore présent, c'est dans une version très épurée : quinze hautes colonnes en béton, en forme de lame, sans décor, supportent un entablement nu et scandent, sur toute sa hauteur et sa largeur, la façade vitrée derrière laquelle prennent place, la salle des pas perdus et des pièces sur étages fermées par des murs-rideaux.

Les deux architectes associés sont des parisiens qui ont choisi après la deuxième guerre de s'installer dans les Ardennes où s'est déroulée la plus grande partie de leur carrière. Ils ont participé à plusieurs opérations marquantes d'urbanisme de la ville de Charleville-Mézières. Henri Harmel est l'architecte du bâtiment des archives départementales et Jean-Robert Dupré de la cité administrative, située face au Palais de Justice.



3 - Le lycée Sévigné

Le premier lycée Sévigné construit en 1886 fut victime d'un incendie en 1967. Sa reconstruction partielle fut alors décidée et confiée à l'architecte Jean Faugeron (1915-1983), ancien membre de la Casa Velasquez de Madrid, célèbre alors pour la commande qui lui avait été faite du pavillon français de l'exposition universelle de Montréal de 1967.

Le bâtiment est construit en béton sur un schéma géométrique où les baies régulièrement distribuées se distinguent uniquement par le jeu coloré des allèges. Pour assouplir cette géométrie, l'architecte a placé à l'avant des fenêtres, sur plusieurs niveaux, de fines ventelles verticales en béton, réparties irrégulièrement afin de créer un rythme visuel qui fait toute l'originalité de la construction.

Faugeron sera aussi l'architecte de la Maison des Arts et de la Culture André Malraux de Créteil (1977).

En 2008, un nouveau bâtiment réalisé par l'agence Thiénot-Ballan-Zulaica associée à Frédéric Denisard est venu compléter cet ensemble en s'inspirant pour le décor des façades du projet de Jean Faugeron.

